

Commémoration officielle du 11 NOVEMBRE

Cette cérémonie se fera sans nous

la cgt ÉDUC' ACTION

Depuis la circulaire du 2 juillet 2026, chaque école, collège et lycée doit organiser, autour du 11 novembre, une cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France ». Salut au drapeau, sonnerie « aux morts», Marseillaise chantée, militaires en uniforme... Le ministère importe à l'École le rituel des cérémonies officielles. Honorer les victimes des guerres, OUI. Embrigader les élèves, NON.

Nous personnels, nous ne soutiendrons pas cette cérémonie

Le Bulletin Officiel du 2 juillet 2026 confirme une orientation profondément préoccupante du ministère : **renforcer une logique d'ordre, de contrôle et de mise au pas de l'École**. En effet, elle institue une cérémonie commémorative annuelle obligatoire d'hommage aux « Morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée à compter de la rentrée 2026 autour du 11 novembre. Les initiatives et hommages existaient déjà, mais sur la base du volontariat. La portée mémorielle de cette date est bien évidemment déjà abordée en classe, en Histoire ou encore en EMC.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à ne pas participer à cette cérémonie



Pourquoi maintenant ?

Cette cérémonie complète une série de mesures qui attestent de la militarisation que tente d'imposer le ministère dans les établissements scolaires : classes de défense et de sécurité globales, éducation à la défense en EMC, partenariats avec l'armée, cadets de la défense, feu le SNU remplacé par le service volontaire. Rappelons qu'en novembre 2025, devant le congrès des maires, le chef d'état-major des armées, le général Mandon, s'inquiétait que le pays « flanche » s'il n'était pas prêt à « accepter de perdre ses enfants » et à « souffrir économiquement parce que les priorités iront à de la production défense ».

Ne célébrons pas la guerre !

Sans nous...

Le ministre assure que la cérémonie « ne célèbre pas la guerre ». Pourtant, le sacrifice, l'uniforme et l'hymne en sont le cœur !



Cette cérémonie se fera sans nous

Pourquoi maintenant ?



Préparer les esprits, et faire passer l'armement avant le reste... L'École, qui manque de postes, de remplaçant·es et de locaux dignes, sait déjà ce que coûte ce choix. **Les priorités de la jeunesse sont ailleurs**. Leur mobilisation actuelle le prouve à bien des niveaux : les lycéens et lycéennes revendiquent une société à rebours des idées réactionnaires. Ils et elles dénoncent le génocide en Palestine, revendiquent une société ouverte avec un système scolaire émancipateur et non un recroquevillement aux relents nationalistes.

Pourquoi nous refusons

Une **mémoire imposée n'est plus une mémoire.** Le 11 novembre est déjà férié et des jeunes participent librement aux cérémonies de leur commune. **Rendre le rituel obligatoire, c'est transformer le souvenir en exercice d'obéissance. Ce n'est pas notre métier.** Nous apprenons aux élèves à distinguer l'Histoire de la mémoire, à étudier l'une et à interroger l'autre.

L'**établissement scolaire n'a pas vocation à devenir un espace de discipline imposée ni un relais de la communication patriotique du ministère**. Au-delà de cette mesure qui va augmenter les missions des directeur·rices d'école. l'École doit rester un lieu d'émancipation, d'esprit critique, de travail collectif et d'éducation, pas un terrain d'expérimentation de mesures symboliques imposées d'en haut.

Dans certains secteurs, des IEN demandent même **la présence de collègues le 11 novembre**, jour férié. Nous rappelons que **ce n'est prévu par le texte et est absolument inacceptable !**

La CGT Éduc'action défend un idéal pacifiste qui reste résolument notre horizon. L'École doit former des esprits libres, capables d'interroger les récits officiels, pas à préparer des futures recrues.

LA CGT ÉDUC'ACTION DEMANDE :

1 : à ne pas participer ni encadrer cette cérémonie commémorative

2 : à porter le refus collectivement en CA ou conseil d'école, conseil pédagogique et des maitre·sses (motions/vœux de refus de toute présence militaire)

3 : à refuser toute demande hiérarchique visant à être présent·e un jour férié

4 : à utiliser son droit de grève si nécessaire (des préavis couvrent la période)



CONTACT

CGT Educ'action
263 rue de Paris
93100 Montreuil
Tél. : 01 55 82 76 55

www.cgteduc.fr - unsen@cgteduc.fr